

Washington, mais qu'il était impossible pour des raisons politiques d'accéder à la requête. Nous avons dû leur dire, comme doit souvent le faire n'importe quel maquignon, que son chef soit présent ou non, qu'il nous serait alors impossible de conclure un accord. Le contre-plaqué en sapin de Douglas est l'un des produits à l'égard desquels nous avons réclamé une réduction jusqu'à la onzième heure, exigeant un abaissement de 50 p. 100.

M. SINCLAIR : Je pose cette question car la concession revêt la plus grande importance pour la Colombie-Britannique. Je me souviens que les exploitants en vue de l'industrie du bois de la Colombie-Britannique nous ont fort critiqués parce que nous n'avions pas amené de représentants de l'industrie à Genève car, ont-ils affirmé, il y avait là des représentants de l'industrie du bois de Washington et de l'Oregon qui s'évertuaient à rappeler à la délégation américaine qu'ils s'opposaient à toute concession relative au contre-plaqué en sapin de Douglas. J'aimerais savoir s'il y avait de tels spécialistes à Torquay chargés d'aider, mettons, la délégation des Etats-Unis ?

M. FULFORD : Des groupes influents ?

M. SINCLAIR : Des membres du Congrès en plus des délégués ordinaires ?

M. ADAMSON : Des groupes intéressés ?

M. SINCLAIR : Oui.

M. MCKINNON : Je crois, monsieur Sinclair, qu'il y en a eu beaucoup moins à Torquay qu'à Genève, peu importe à quel pays on songe. On peut, bien entendu, l'expliquer en signalant que plus on puise dans un puits moins il y reste d'eau. De notre point de vue, comme nous avons réussi au cours des divers pourparlers, plusieurs d'entre nous estimaient, et il en était de même aux Etats-Unis, qu'il restait très peu de concession à obtenir et qu'il importait que le Canada s'efforce de les obtenir. Toutefois, pour répondre à la question, mes collègues conviennent, je pense, qu'il y avait beaucoup moins de délégués non officiels, si je puis m'exprimer ainsi, à Torquay qu'à Genève.

M. MACDONNELL : Ils ne voyaient pas la nécessité d'y amener des membres du parlement ?

M. SINCLAIR : Combien les délégations des autres pays à Torquay comptaient-elles de représentants du parti ministériel ?

M. MCKINNON : Si vous entendez par là les délégués occupant un poste de ministre ou de député . . .

M. SINCLAIR : Un membre de la chambre ou un ministre ?

M. MCKINNON : Par exemple, la délégation des Etats-Unis était dirigée par le secrétaire d'Etat adjoint, l'honorable Willard Thorpe.

M. SINCLAIR : Mais il est fonctionnaire du service civil ?

M. MCKINNON : Non, il est ministre.

M. SINCLAIR : Oh, oui.

M. MCKINNON : Je n'y ai vu aucun membre du Congrès.

M. ADAMSON : Je n'ai qu'une autre question au sujet du contre-plaqué. Vous considérez ce produit comme très important et, si vous n'aviez pu obtenir de concession à cet égard, vous n'auriez pas conclu les autres accords ?

M. SINCLAIR : Non, non, il a dit qu'il procédait comme un maquignon.